

Rapport du président du SEP à l'assemblée des délégués

Le 29 janvier 2025

Examen des négociations 2023

À l'issue des négociations provinciales de 2023 en juin dernier avec la signature de l'entente collective, l'APEQ a entamé l'examen de cette dernière ronde de négociations et mobilisation.

Une consultation a été lancée auprès de membres de l'APEQ en mai dernier et 1050 enseignantes et enseignants ont répondu. Les résultats de cette consultation ont été partagés avec le comité exécutif de l'APEQ et le conseil d'administration en octobre pour plus ample réflexion. Le SEP a effectué un exercice similaire avec notre comité exécutif et délégués à l'occasion du colloque des délégués du SEP 2024.

Lors de la réunion du conseil d'administration de l'APEQ en janvier, le négociateur en chef a présenté un sommaire des résultats de cette réflexion et un rapport final a été adopté. Ce rapport inclut un échéancier des événements majeurs durant la période de négociations 2023 qui servira à l'avenir. Ce rapport inclut également certains points à considérer par l'exécutif de l'APEQ dans la préparation des négociations de 2028. Certains points de réflexion incluent la composition du Front commun et la participation de l'APEQ au sein de cette organisation, le matériel et les illustrations utilisés, la coordination des actions de mobilisation majeure sur l'Île de Montréal, le type d'activités de mobilisation utilisé pour faire avancer les négociations, le plan de communication et stratégies de l'APEQ, les avantages et inconvénients d'un fonds de grève, l'organisation des assemblées générales locales et la diffusion des résultats de vote, ainsi que l'actualisation des règlements de l'APEQ et du SEP pour assurer une plus grande participation démocratique.

L'adoption de ce rapport marque la conclusion formelle des négociations provinciales de 2023.

Négociations locales 2023-2028

En décembre, la proposition négociée a été présentée par le SEP pour adoption à titre d'entente de principe, et les enseignantes et enseignants ont voté à 92 % en faveur de son adoption.

Un horaire rigoureux a été établi par le SEP et la commission scolaire pour la rédaction du texte des nombreuses modifications requises à l'entente locale. Le travail progresse à un rythme satisfaisant et environ 90 % du texte est achevé. Une attention particulière est portée aux articles visant la priorité d'emploi, les mutations volontaires et l'intégration des enseignantes et enseignants à temps plein à statut particulier (E2) dans le processus d'affectation.

Le formatage et la traduction du texte ont été entamés cette semaine et nous espérons avoir le texte final complété pour signature d'ici la fin de février, pour permettre que ces changements soient mis en application pour la prochaine période d'affectation.

Soumis par
Matt Wilson